

DEC200947INP

Décision portant nomination de Monsieur Sébastien LE PAPE aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7605 intitulée Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC200119DGDS en date du 24 janvier 2020 portant prolongation de l'unité mixte de recherche intitulée « Laboratoire des lasers intenses (LULI) – UMR7605 ;

Vu l'accord de l'Ecole Polytechnique ;

Vu l'accord du CEA ;

Vu l'accord de Sorbonne Université ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 5 septembre 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 6 avril 2020, Monsieur Sébastien LE PAPE, chercheur à l'Ecole Polytechnique, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 28 août 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/07/2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

